

Intensifier les coopérations entre le monde éducatif et le monde économique

Une convention vient d'être signée entre la CCI Normandie et le recteur des académies de Caen et de Rouen afin de favoriser et d'intensifier rapprochement et action en commun...

Rapprocher le monde éducatif et le monde économique pour favoriser l'orientation des jeunes... Depuis de nombreuses années et sur la base de bonnes volontés, cet exercice a déjà fait preuve de son efficacité, notamment en ce qui concerne certaines filières phares. Malheureusement, difficile de faire une généralité de cas particuliers. Et comme l'a rappelé en fin de semaine Vianney de Chalus, président de la CCI Normandie, « le monde économique et le monde éducatif sont deux mondes qui ne se connaissent pas suffisamment et où il y a plus de défiance que de confiance ».

Heureusement, les choses changent. Pour preuve, cette signature intervenue vendredi 9 février entre Vianney de Chalus, président de la CCI Normandie et Denis Rolland, recteur de la région académique Normandie, recteur de l'académie de Caen et de l'académie de Rouen, en marge de la Nuit de l'orientation organisée au Havre à la CCI Seine-Estuaire.

« Depuis l'arrivée d'internet, les jeunes regardent la vie au travers des réseaux sociaux, un cercle concentrique et étroit. Vous, le monde économique, leur offrez par la présentation de vos métiers une ouverture d'esprit qui leur permettra de monter en compétence et en qualification », a pour sa part estimé Denis Rolland, tout en insistant sur la nécessité de valoriser les filières technologiques et de redonner leurs lettres de noblesse aux formations par alternance. « Vous savez, le terme employabilité n'est plus considéré comme un gros mot chez nous ! ».

Et pour aller plus avant, le recteur de la région académique Normandie a également fait part de son vœu de voir progresser les visites en entreprise par les professeurs et d'intégrer ce parcours dans le temps de formation des enseignants. « Et pour les élèves, notre système éducatif doit faire rentrer les métiers dans son environnement dès le collège », à l'image d'opérations déjà mises en place sur Caen où des entreprises locales sont mobilisées autour d'un établissement en proximité. « Quand une personne parle de son métier à des élèves de 5^{ème}, on gagne quelque chose, et il ne s'agit pas là d'une heure de cours de perdue. Au contraire, c'est une ouverture au monde professionnel de demain », insiste Denis Rolland.

Signée pour une période de trois ans, cette convention vise dans un premier temps à soutenir l'orientation professionnelle des jeunes et l'égalité des chances, en les impliquant dans les processus d'orientation positive (Nuits de l'orientation organisées par le réseau des CCI, portes ouvertes des CFA). Dans un second temps, il s'agit de proposer une meilleure connaissance des métiers et de l'entrepreneuriat afin de faciliter l'intégration des jeunes dans l'entreprise à l'image des mini-stages découverte, ouverts aux collégiens et lycéens pendant les vacances scolaires mis en place par les CCI de Normandie ou encore les ateliers « C'est quoi entreprendre », ainsi que le soutien à l'association « Entreprendre pour Apprendre Normandie », avec les projets « mini-entreprises ». Enfin dans un troisième temps, cette convention permettra de favoriser le rapprochement des mondes éducatif et économique en facilitant des interventions dans les classes sur l'économie locale ou en mettant à disposition des établissements des outils d'information et de synthèse économiques.